



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mai 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle 2007**

11-22 juin 2007, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour la Malaisie (2008-2012)**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation .....	1-7	2
II. Coopération antérieure et enseignements tirés .....	8-13	3
III. Programme proposé.....	14-23	4
IV. Gestion, suivi et évaluation .....	24-27	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie (2008-2012) .....		8



## I. Analyse de la situation

1. La Malaisie, l'une des économies les plus ouvertes du monde, a atteint un rythme de croissance économique soutenu, réduit notablement la pauvreté et progressé sur la voie du développement humain. L'économie a connu une croissance de 5,3 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2006, et le taux de pauvreté nationale a fortement chuté, passant de 16,5 % en 1990 à 5,7 % en 2004. La même année, la population multiethnique et culturellement diverse est également arrivée à un stade avancé de développement humain. Le pays a atteint ses *objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*, à l'exception de celui consistant à donner un coup d'arrêt à la propagation du VIH/sida et à en inverser la tendance.

2. *Inégalité croissante* – La réduction de la pauvreté a été inégale et il en subsiste quelques poches en zone rurale, notamment parmi les communautés autochtones de Sabah et de Sarawak. Les inégalités de revenus se sont également creusées, le coefficient de Gini passant de 0,446 en 1990 à 0,462 en 2004.

3. *L'égalité entre les hommes et femmes et le VIH/sida* – La Malaisie continue de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que l'autonomisation des femmes. Dans le neuvième plan pour la Malaisie pour la période 2006-2010, le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'avoir au moins 30 % de femmes aux postes de responsabilité dans tous les secteurs. Du côté négatif, cependant, les cas de VIH/sida se sont multipliés depuis les années 90 et, ces dernières années, on a observé une forte tendance à la hausse du nombre d'infections par le VIH chez les femmes.

4. *Gérance de l'environnement* – Pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la Malaisie a créé le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement en 2004. Un Plan national d'aménagement du territoire 2005-2010 a été adopté dans le but d'améliorer l'aménagement intégré du territoire, et un Conseil national de la biodiversité-biotechnologie a été créé en 2002 pour coordonner la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques. Depuis le tsunami de décembre 2004, on s'est beaucoup plus intéressé à la conservation et à la reconstitution des ressources naturelles côtières. La Malaisie encourage l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables, notamment par le biais du Programme d'exploitation des petites sources d'énergie renouvelables. Les techniques à haut rendement énergétique sont actuellement incorporées dans la conception et la construction des bâtiments publics.

5. Les défis auxquels est confronté le pays sont notamment l'absence de données écologiques pour contrôler la gestion et la mise en œuvre de la politique environnementale, la nécessité d'introduire des combustibles durables pour les transports et de veiller à l'utilisation optimale des énergies renouvelables et des combustibles fossiles. Au niveau régional, le changement climatique impose des mesures d'adaptation.

6. *Partenariat mondial pour le développement* – La Malaisie s'emploie à promouvoir et à soutenir la coopération Sud-Sud, essentiellement par le biais du Programme de coopération technique de la Malaisie. La Malaisie a également intensifié sa coopération technique dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et du partenariat Asie-Afrique, en particulier par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, et en partenariat avec le PNUD. Elle préconise des partenariats entre les

gouvernements et secteurs privés du sud et, très récemment, elle a engagé un programme de renforcement des capacités au profit des pays moins développés, membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

7. *Aspirations au développement* – Vision 2020 définit les objectifs à long terme de la Malaisie, à savoir devenir un pays pleinement développé d'ici 2020. Les objectifs à moyen terme sont définis dans le neuvième plan, qui préconise également un changement de paradigme, à savoir le passage d'une économie de production à une économie à forte intensité de connaissances.

## II. Coopération antérieure et enseignements tirés

8. Le programme de pays pour la Malaisie (2003-2007) a été axé sur le développement humain, l'énergie et l'environnement ainsi que sur l'échange des pratiques optimales dans ce domaine grâce à la coopération Sud-Sud. Le PNUD a dirigé l'équipe de pays des Nations Unies en partenariat avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour l'élaboration d'un compte rendu complet des politiques et stratégies qui ont permis à la Malaisie d'atteindre les OMD – <http://www.undp.org.my>. Cela a été codifié et transformé en produits de connaissance à partager aux plans national et mondial. Des partenariats stratégiques ont été créés avec divers ministères de tutelle, ONG, groupes de réflexion, milieux scientifiques et avec le secteur privé, et les initiatives Sud-Sud prises par la Malaisie ont joué un rôle important pour renforcer la coopération économique et sociale aux plans régional et sous-régional.

9. Le PNUD et le Gouvernement ont élaboré un plan directeur des ressources humaines et aidé au renforcement des capacités en vue d'améliorer l'élaboration de politiques permettant de mesurer et cibler la pauvreté et de réduire la fracture numérique. Des initiatives pour promouvoir l'autonomisation des femmes ont été prises, qu'il s'agisse d'améliorer les prestations sociales, de budgétiser la problématique hommes-femmes, d'encourager la pratique du microfinancement ou de développer l'esprit d'entreprise chez les femmes rurales. Le PNUD a prêté son concours au Gouvernement pour l'établissement de son rapport, présenté en 2006, sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Une initiative a été prise en faveur de mesures anticorruption et du Plan national pour l'intégrité. Par ailleurs, le PNUD a travaillé avec le Ministère de la santé et avec le Conseil malaisien pour le sida pour lutter contre le VIH/sida en sensibilisant les dirigeants communautaires et en aidant les consommateurs de substances toxiques à changer leurs comportements malsains.

10. Plusieurs projets soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont été mis en œuvre pour améliorer la gestion de l'environnement, notamment les Applications du photovoltaïque intégré au bâtiment, la Production d'énergie électrique à partir de la biomasse, la Production mixte dans les moulins d'huile de palme et le Projet malaisien d'amélioration du rendement énergétique dans l'industrie. Le Ministère de l'énergie, de l'eau et des communications, le Centre malaisien de l'énergie, la Commission malaisienne de l'énergie et les associations professionnelles ont bénéficié d'un renforcement accru des capacités institutionnelles et de la participation du secteur privé à ces initiatives. Ces dernières sont venues appuyer les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre d'accords écologiques multilatéraux.

11. La gestion améliorée de l'environnement a également été appuyée par des initiatives stratégiques de type communautaire. Parmi celles-ci figuraient la mise en œuvre du programme de la Communauté européenne et du PNUD pour l'octroi de microfinancements aux opérations visant à promouvoir les forêts tropicales en Malaisie, le Programme de microfinancements du FEM et les initiatives prises au titre de l'Agenda 21 local. Un partenariat novateur entre le PNUD, une société du secteur privé malaisien et le Gouvernement de l'État de Terengganu a préconisé la régénération des forêts littorales de palétuviers.

12. L'équipe de pays des Nations Unies a pris l'initiative de s'engager envers le Gouvernement et les autres parties prenantes à soutenir les efforts nationaux pour venir en aide aux sinistrés du tsunami. Elle a soutenu de nouvelles actions de politique générale visant à endiguer la propagation du VIH/sida et plaidé pour le changement auprès des parlementaires, des milieux scientifiques et des groupes de réflexion dans le contexte des défis du développement au-delà des OMD, pour le renforcement des droits de l'homme et pour la promotion du droit au développement pour tous. Dans le cadre de l'équipe de pays, le PNUD a soutenu le groupe thématique sur le VIH/sida et d'autres parties prenantes lors de l'élaboration du nouveau Plan stratégique national sur le VIH/sida (2006-2010).

13. Les enseignements tirés de la coopération entre le Gouvernement de la Malaisie et le PNUD sont les suivants : les possibilités d'échange de données concernant les expériences réussies en matière de développement grâce à la coopération Sud-Sud, notamment dans le domaine des initiatives des secteurs public-privé; la possibilité de traiter les problèmes au-delà des OMD, sous l'angle des droits de l'homme; la nécessité d'intensifier les efforts pour améliorer la situation sur le plan de l'équité, en particulier dans les zones rurales des États moins développés; la nécessité d'intégrer les considérations énergétiques et écologiques dans l'action des institutions non gouvernementales et de forger de nouvelles alliances avec le secteur privé à l'appui des objectifs du développement national.

### **III. Programme proposé**

14. Le programme de pays pour la Malaisie (2008-2012), élaboré par un vaste processus consultatif multipartite, vient compléter le neuvième plan qui met l'accent sur le développement par la coopération internationale et définit cinq domaines d'action stratégique indispensables à la poursuite du développement national : a) faire passer l'économie dans une chaîne de valeurs supérieure; b) accroître les capacités en matière de savoir et d'innovation; c) éliminer les inégalités socioéconomiques chroniques de manière constructive et productive; d) améliorer le niveau de vie et assurer une qualité de vie durable; e) renforcer les moyens institutionnels et la capacité de mise en œuvre. Le programme visera essentiellement à promouvoir le partenariat mondial pour le développement par le biais de la coopération Sud-Sud en allant au-delà des OMD, à progresser vers l'équité, à améliorer la gestion de l'environnement et à atténuer les effets des changements climatiques. L'égalité entre les sexes, le VIH/sida, les technologies de l'information et des communications au service du développement et les partenariats avec le secteur privé seront intégrés en tant que questions transversales.

15. *Promotion du partenariat mondial pour le développement* – La Malaisie jouera un rôle de plus en plus important parmi les pays à revenu moyen dans l'aide au

développement de l’Afrique, des pays pauvres qui sont membres de l’OCI, du Mouvement des non-alignés et de l’ASEAN, et pour la croissance au niveau sous-régional, y compris pour des pays voisins tels que l’Indonésie et les Philippines. Ainsi le programme œuvrera-t-il pour que la coopération Sud-Sud englobe la promotion de la bonne gouvernance, la défense du principe d’égalité entre les hommes et les femmes, la réduction de la pauvreté, la prévention des crises et le redressement. Les partenariats publics-privés constitueront une modalité de coopération. Le succès obtenu par la Malaisie avec la réalisation des OMD sera mis à profit pour soutenir les initiatives du pays qui ne les ont pas encore atteints. Cela offrira également à la Malaisie la possibilité d’apprendre d’autres pays dans des domaines où elle est moins performante. Le programme du PNUD pour la Malaisie aidera à mobiliser des ressources nouvelles pour soutenir les initiatives Sud-Sud dont elle est le fer de lance, y compris des ressources provenant de donateurs en dehors de l’Organisation de coopération et de développement économiques : Singapour, Brunei Darussalam, pays du Moyen-Orient, secteur privé et banques internationales de développement.

16. Le soutien de la Malaisie aux pays touchés par des crises humanitaires démontre sa capacité à apporter une assistance humanitaire et une aide au développement s’inscrivant dans le cadre d’engagements à long terme. Le pays dispose d’une communauté d’ONG de plus en plus compétentes et pleines de ressources, capables d’apporter une réponse souple en cas de crise humanitaire ou au lendemain d’un conflit. Le programme de pays développera les capacités nécessaires pour que la communauté internationale puisse intensifier ses efforts.

17. *Relever les défis du développement humain* – Le programme appuiera la transition vers l’économie à forte intensité de connaissances en développant le savoir dans les secteurs clefs de l’agriculture, des activités manufacturières et des services. Il encouragera aussi les partenariats à renforcer les capacités en matière de compétitivité commerciale et d’intégration des politiques.

18. *Traiter le problème des inégalités croissantes* – Pour mettre un terme à l’extrême pauvreté et améliorer la situation sur le plan de l’équité, le programme donnera la priorité aux défis auxquels sont confrontées les zones rurales, en particulier Sabah, Sarawak, Kelantan et Terengganu. Il soutiendra les initiatives visant à améliorer la situation sur le plan de l’équité entre les États et entre les groupes de population et à réduire le fossé qui sépare le monde rural du monde urbain. Des efforts seront déployés pour améliorer les prestations du service public, plus particulièrement en faveur des pauvres et des défavorisés, et pour intégrer dans les politiques et programmes nationaux une approche du développement qui soit fondée sur les droits.

19. *Vers une meilleure qualité de vie grâce à une gestion durable de l’environnement* – Le programme continuera de soutenir les initiatives qui contribuent à une meilleure gestion de l’environnement. Il portera essentiellement sur les trois domaines stratégiques suivants : a) la gestion écologique de la diversité biologique et des ressources naturelles, y compris la gestion des ressources en eau; b) l’atténuation des effets des changements climatiques et des initiatives pour l’adaptation à ces changements; et c) l’incorporation de considérations écologiques dans la planification et la création d’institutions non écologiques. Il comprendra également des initiatives communautaires de type participatif.

20. *Renforcement des capacités institutionnelles* – Le programme soutiendra les efforts visant à renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la modélisation macroéconomique et sectorielle, de la mise en œuvre et de l'exécution, notamment en ce qui concerne l'évaluation et l'amélioration des bases de données et des systèmes de prestation de services.

21. *Domaines transversaux : égalité entre les hommes et les femmes, VIH/sida, TIC au service du développement et partenariats avec le secteur privé* – La problématique hommes-femmes reste un secteur stratégique prioritaire qui permettra aux femmes d'aller de l'avant, soutiendra les ménages pauvres dirigés par des femmes, renforcera la participation des femmes à la main d'œuvre et améliorera leurs compétences financières et leurs capacités en matière d'entreprise. Le programme soutiendra la mise en œuvre du plan stratégique national qui adopte, à l'égard du VIH/sida, le principe du « trois fois un », à savoir un cadre national complet de lutte contre le SIDA, une autorité nationale de coordination des efforts contre le SIDA et un système national de suivi et d'évaluation. Le programme créera et renforcera des partenariats durables avec le secteur privé, encouragera la responsabilité sociale des entreprises et soutiendra les objectifs de développement national à tous les niveaux.

22. Les priorités et l'orientation du programme de pays pour 2008-2012 seront examinées à la lumière des nouvelles priorités nationales qui ressortiront du dixième plan pour la Malaisie pour la période de 2011-2015.

23. Les grands axes du nouveau programme de pays porteront essentiellement sur les priorités et atouts nationaux. Ainsi ce programme gardera-t-il son intérêt au cours des cinq années (2008-2012), même si l'économie malaisienne va de l'avant. Le rôle de la Malaisie dans l'aide à d'autres pays qui s'efforcent de trouver le chemin de la croissance est un rôle stratégique, de sorte que de tels partenariats dynamiseront le programme pendant cette période.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation**

24. Tous les projets du programme de pays soutiendront les priorités de développement national et continueront d'être mis en œuvre selon la modalité d'exécution nationale. Étant donné la croissance persistante de l'économie, on pense que la part des coûts pris en charge par le Gouvernement ira croissant par rapport aux ressources allouées par le PNUD. Les fonds de participation du Gouvernement aux coûts des programmes et projets resteront essentiels pour l'expansion de la base de ressources. Les ressources du programme de pays pour 2008-2012, prévues pour la participation aux coûts, sont calculées sur la base d'un ratio provisoire de 60:40 entre la part des coûts prise en charge par le Gouvernement et la part prélevée sur les ressources ordinaires du PNUD, en attendant l'accord définitif du Gouvernement. (Le rapport est actuellement de 50:50). Le nouveau ratio sera appliqué en 2008; ensuite, une négociation aura lieu pour obtenir une augmentation progressive de la part des coûts pris en charge par le Gouvernement. En complément, il sera fait appel aux ressources d'autres sources telles que les fonds d'affectation spéciale, le FEM, le Protocole de Montréal, des programmes régionaux et interrégionaux et la collaboration conjointe avec d'autres institutions multilatérales, notamment la Banque asiatique de développement et la Banque

islamique de développement. Une augmentation substantielle du financement par le secteur privé est attendue pendant la durée du programme.

25. La gestion axée sur les résultats sera intégrée dans tous les programmes et projets soutenus par le PNUD. L'utilisation du système Atlas sera développée de manière à assurer une utilisation plus transparente et plus responsable des ressources du programme.

26. Chaque fois qu'il sera nécessaire, une expertise extérieure sera sollicitée auprès des institutions nationales, des centres régionaux du PNUD à Sri Lanka et en Thaïlande, du siège du PNUD et des centres de ressources mondiaux. En outre, le PNUD continuera à faire largement appel au réseau de connaissances pour se procurer les informations pertinentes et faire partager les pratiques optimales malaisiennes.

27. On mettra au point des approches participatives de suivi et d'évaluation pour que les systèmes de suivi des programmes et projets soient alignés sur le cadre de résultats. Le suivi et l'évaluation en commun des interventions financées par le PNUD avec d'autres organisations du Groupe des Nations Unies pour le développement et avec le Gouvernement de la Malaisie seront encouragés. Les enseignements et recommandations inspirés par l'exercice de suivi et d'évaluation fourniront des éléments à prendre en compte lors de la mise en œuvre du programme de pays. Des ressources du programme de pays seront allouées pour appuyer les activités importantes relatives à son examen et à son évaluation.

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie (2008-2012)

<i>Composante du programme</i>	<i>Résultats escomptés du programme</i>	<i>Produits du programme</i>	<i>Indicateurs d'exécution, points de référence et cibles du programme</i>	<i>Ressources* par objectif (en milliers de dollars É.-U.)</i>
<b>Objectif 1 visé : la Malaisie accroît son engagement dans le partenariat mondial pour le développement</b>				
Contribution de la Malaisie au partenariat mondial pour le développement	La Malaisie a contribué au renforcement des capacités dans les pays du Sud et autres pays en développement.	1.1 Les politiques et stratégies pour atteindre les OMD sont partagées avec des pays du Sud et d'autres pays en développement.	1.1.1 Au moins cinq dialogues sur les mesures à prendre ont été engagés avec des pays du Sud sur des thèmes ayant trait à la réalisation des OMD.	Ordinaires : 670 Autres : 3 270 <b>Total : 3 940</b>
		1.2 Les partenariats publics-privés sont renforcés en Malaisie, et des transferts de technologies, de connaissances et de compétences sont effectués vers les pays du Sud.	1.2.1 Nouvelles initiatives sur le transfert de technologies et le renforcement des capacités dans au moins cinq pays	
		1.3 Renforcement de la coopération sous-régionale	1.3.1 Initiatives pour le renforcement des capacités prises par la Malaisie, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, dans des zones régionales et sous-régionales telles que les membres de l'OCI et du Mouvement des pays non alignés, la zone de croissance de l'Est de la région de l'ASEAN (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie et Philippines), le Triangle de croissance Indonésie/Malaisie/Thaïlande et la région de l'ASEAN.	
		1.4 La capacité malaisienne de soutien à la prévention et à la gestion de crises est renforcée.	1.4.1 Les pratiques optimales en matière de prévention et de gestion de crises sont partagées avec les ONG malaisiennes et d'autres parties prenantes associées à la situation de crise humanitaire.	
<b>Objectif 2 visé : réponse efficace aux défis en matière de développement humain et réduction des inégalités</b>				
Favoriser la mondialisation sans exclus et promouvoir la croissance solidaire	Les défis prioritaires du développement humain de la Malaisie, y compris celui des inégalités croissantes sont relevés.	2.1 Progrès accomplis vers une économie à forte intensité de connaissances, favorisant la compétitivité de la Malaisie	2.1.1 Partenariats créés avec des partenaires de développement pour renforcer les capacités visant à accroître la productivité et la compétitivité de la Malaisie	Ordinaires : 1 000 Autres : 4 000 <b>Total : 5 000</b>
		2.2 Réduction des inégalités et disparités socioéconomiques entre les zones géographiques et entre les groupes de population, y compris réduction de la fracture numérique	2.2.1 Au moins cinq projets stratégiques mis en œuvre à l'appui des efforts pour relever les défis prioritaires du développement humain, s'attaquer aux inégalités et autres désavantages pour les femmes	



<i>Composante du programme</i>	<i>Résultats escomptés du programme</i>	<i>Produits du programme</i>	<i>Indicateurs d'exécution, points de référence et cibles du programme</i>	<i>Ressources* par objectif (en milliers de dollars É.-U.)</i>
		2.3 Progrès accomplis vers l'autonomisation des femmes aux postes de responsabilité et participation accrue des femmes à la main d'œuvre	2.3.1 Élaboration d'un plan d'action à l'appui des efforts en faveur de l'autonomisation des femmes en matière de développement	
		2.4 Réforme améliorée de l'administration publique, notamment pour les prestations de services, et réduction des niveaux de corruption	2.4.1 Aide/contributions à l'élaboration de politiques visant à améliorer la réforme de l'administration publique et les mesures anticorruption	
		2.5 Capacités institutionnelles renforcées	2.5.1 Initiatives pour développer les capacités institutionnelles	
		2.6 Plan stratégique national sur le VIH/sida pour 2006-2010 mis en œuvre	2.6.1 Partenariat avec le FNUAP/ONUSIDA consolidé et approche onusienne du VIH/sida renforcée en Malaisie	
		2.7 Secteur privé plus à même d'appuyer les priorités du développement national	2.7.1 Partenariats créés avec le secteur privé à l'appui des objectifs de développement national	

**Objectif 3 visé par le PNUD : gérance améliorée de l'environnement grâce au développement durable des ressources énergétiques et à une gestion de l'environnement soucieuse de sa préservation**

Amélioration de la qualité de la vie grâce à une gestion durable de l'environnement	Amélioration de la gestion écologique de la biodiversité et des ressources naturelles de l'environnement, y compris de la gestion des ressources en eau	3.1 Le système malaisien d'indicateurs du développement durable est établi.	3.1.1 Au moins deux indicateurs de développement durable sont établis aux niveaux national et local.	Ordinaires : 120 Autres : 15 200
		3.2 Capacité améliorée des parties prenantes en matière de gestion de l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau ainsi que la planification et l'application de méthodes intégrées qui répondent également aux besoins des pauvres.	3.2.1 Mise en œuvre d'une gestion intégrée améliorée des écosystèmes 3.2.2 Meilleur couplage entre l'agriculture et la conservation de la biodiversité	<b>Total : 15 320</b>
		3.3 Protocole établi pour les savoirs traditionnels ayant trait à la diversité biologique		
		3.4 Amélioration du système de gestion des données sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone	3.4.1 Mise en place d'un système amélioré de gestion des données	Ordinaires : 120 Autres : 10 610 <b>Total : 10 730</b>

<i>Composante du programme</i>	<i>Résultats escomptés du programme</i>	<i>Produits du programme</i>	<i>Indicateurs d'exécution, points de référence et cibles du programme</i>	<i>Ressources* par objectif (en milliers de dollars É.-U.)</i>
		3.5 Levée des obstacles à l'accroissement du rendement énergétique et à la mise en œuvre d'initiatives sur les énergies renouvelables	3.5.1 Établissement d'une carte des énergies renouvelables et des capacités physiques 3.5.2 Cadre institutionnel mis en place pour œuvrer en faveur du rendement énergétique 3.5.3 Identification du potentiel de rendement énergétique dans le secteur des transports	
		3.6 Extension de l'électrification rurale en utilisant des sources d'énergie renouvelables	3.6.1 Cadre stratégique mis en place pour l'électrification des zones rurales à l'aide d'énergies renouvelables	
	Incorporation de considérations écologiques dans la planification et la création d'institutions non écologiques	3.7 Renforcement des capacités requises pour la mise en œuvre du plan national d'aménagement du territoire au niveau des États et au niveau local	3.7.1 Éléments du Plan national d'aménagement du territoire intégrés dans les plans locaux de structure et d'aménagement	Ordinaires : 120 Autres : 3 430 <b>Total : 3 550</b>
		3.8 Appui aux services écologiques incorporé dans le développement industriel	3.8.1 Création d'une unité d'appui aux services écologiques au sein du Gouvernement	
		<b>Grand total : 38 540</b>		

\* *Note* : Les ressources pour la participation aux coûts (autres ressources) du programme de pays pour la période 2008-2012 sont affectées sur la base d'un ratio présumé de 60:40 de la participation du Gouvernement aux coûts par rapport aux ressources ordinaires du PNUD, en attendant l'accord définitif du Gouvernement. Ce ratio sera appliqué en 2008, puis il y aura une négociation pour obtenir une augmentation progressive de la part des coûts pris en charge par le Gouvernement.